

SENSIBILISATION HANDICAP PSYCHIQUE



DES ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION GÉNÉRALE SUR CE QU'EST
LE HANDICAP PSYCHIQUE



Crehpsy Hauts-de-France
Parc Eurasanté Est
235 avenue de la Recherche

Entrée A - Étage 4
59120 Loos

Immeuble « Les Capets »
3 rue Vincent Auriol
Étage 3
80000 Amiens

Mars 2025

Crédits images
Crehpsy Hauts-de-France
dehweh - stock.adobe.com

03 20 16 56 10
contact@crehpsy-hdf.fr
www.crehpsy-hdf.fr

Règlement général sur la protection des données

Les données transmises au Crehpsy Hauts-de-France dans le cadre du fonctionnement des actions de sensibilisation seront conservées et seulement utilisées par le Crehpsy Hauts-de-France. Nous nous engageons à les conserver pour un usage interne et à ne jamais les diffuser à des partenaires. Le recueil de ces données a pour but votre inscription à une action de sensibilisation et l'organisation de celle-ci. Ces données seront conservées dix ans. Vous disposez d'un droit d'accès, permettant la rectification ou la suppression de ces données, en vous adressant au Crehpsy Hauts-de-France.

03 20 16 56 10
contact@crehpsy-hdf.fr
www.crehpsy-hdf.fr



POURQUOI UNE SENSIBILISATION ?

En réponse aux demandes des établissements et institutions, et malgré le contexte sanitaire lié à la lutte contre le Coronavirus, le Crehpsy a animé 32 actions de sensibilisation en 2020.

685 professionnels travaillant principalement dans les secteurs sociaux et médico sociaux ont pu en bénéficier.

Plusieurs sessions sont également organisées dans les territoires des Hauts-de-France ainsi que dans nos locaux, à Loos et à Amiens.

L'action de sensibilisation au handicap psychique intéresse les établissements et les personnes qui y participent pour plusieurs raisons.

Le handicap psychique est un handicap qui reste encore mal connu

Les questions de santé mentale sont encore mal connues du grand public et les préjugés demeurent avec des conséquences négatives pour les personnes et leurs proches. Aussi, les questions : « qu'est-ce que le handicap psychique ? », « quelles différences entre trouble et handicap » restent régulièrement posées.

Son objectif et les modalités pédagogiques correspondent à un besoin

L'action de sensibilisation apporte des éléments de compréhension générale sur ce qu'est le handicap psychique et la situation de handicap psychique. Elle dure environ trois heures et est destinée à tous les établissements, services ou organismes qui souhaitent en bénéficier. Elle est animée par un(e) psychologue qui a une expérience significative dans le champ du handicap psychique. Elle repose sur des méthodes pédagogiques participatives et des supports variés (extraits vidéos, diaporamas...). Il arrive parfois que des personnes concernées nous accompagnent pour apporter leur témoignage. Cette action se veut accessible à tous.

C'est un moyen de parler le même langage

L'action de sensibilisation au handicap psychique est un moyen d'obtenir des connaissances de base sur ce qu'est le handicap psychique mais est aussi un moment propice aux échanges.



COMMENT S'INSCRIRE À UNE SENSIBILISATION ?

Vous accueillez des personnes concernées ou vous vous intéressez à la notion de handicap psychique, vous pouvez bénéficier d'une action de sensibilisation selon deux modalités.

1. Votre équipe souhaite être sensibilisée à la question du handicap psychique, le Crehpsy intervient dans votre établissement.
2. Vous souhaitez suivre une sensibilisation au handicap psychique de manière individuelle ou seulement quelques professionnels de votre équipe sont concernés : inscrivez-vous aux sessions prévues au Crehpsy dans différents territoires des Hauts-de-France.

Cette action est inancée par l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France.

Pour connaître les dates et lieux de l'action de sensibilisation vous pouvez vous rendre sur le site du Crehpsy.

Sensibilisation au
handicap psychique

D'autres thématiques peuvent être abordées dans un cadre de sensibilisation au Crehpsy.

Handicap psychique
et addictions

Handicap psychique
et emploi

LA SENSIBILISATION AU HANDICAP PSYCHIQUE

DES ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION GÉNÉRALE SUR CE
QUE SONT LES TROUBLES PSYCHIQUES ET LA SITUATION
DE HANDICAP PSYCHIQUE.

Objectifs // Contenu // Modalités pédagogiques

SENSIBILISATION AU HANDICAP PSYCHIQUE



DURÉE

3 Heures



PUBLIC

Tout public



PRÉ-REQUIS

Aucun



ANIMATION

Psychologue spécialisé(e)
dans l'accompagnement
des personnes en situation
de handicap psychique



TARIF

L'action de sensibilisation est
financée par l'ARS Hauts-de-
France sur une enveloppe
budgétaire dédiée aux
actions d'information sur le
handicap psychique



OBJECTIFS

1. Se familiariser avec la notion de handicap psychique et ses conséquences
2. Appréhender la situation de handicap psychique



CONTENU

Tour de table / Présentations / Attentes

Statistiques et éléments de contexte sur la santé mentale et la prise en charge des personnes présentant des troubles psychiques.

Le handicap psychique : définitions, représentations, éléments de la loi de 2005, philosophie d'accompagnement, différences handicap psychique/handicap mental...

Vivre en situation de handicap psychique : vivre avec un trouble psychique, notion de parcours, réseau de soins et d'accompagnement médico-social et social.

Les troubles psychiques : rappel des principaux troubles psychiques existants, en quoi les troubles psychiques créent-ils une situation de handicap.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Jeux du vrai/faux

Documentaire, témoignage, extraits de films

Apports théoriques sur diaporama

Exemples concrets

Méthodes d'animation favorisant la participation

Distribution de supports pédagogiques.



Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins par mail à contact@crehpsy-hdf.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

Vous avez des questions sur l'action de sensibilisation ou vous souhaitez organiser une session au sein de votre établissement, vous pouvez prendre contact avec nous.

✉ **contact@crehpsy-hdf.fr**

☎ **03 20 16 56 10**

Groupement de coopération médico-sociale financé
par l'Agence Régionale de Santé





Parc Eurasanté Est
235 avenue de la Recherche
Entrée B - Étage 4
59120 Loos

Immeuble « Les Capets »
3 rue Vincent Auriol
Étage 3
80000 Amiens

03 20 16 56 10
contact@crehpsy-hdf.fr
www.crehpsy-hdf.fr

